



2019

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****20052631***

le,



Greffe

N° d'entreprise : **0676 896 286**

Nom

(en entier) : **DC&J Creation**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Brasseurs, 8 - 4000 Liège****Objet de l'acte : Démission du président et administrateur, nomination du président et des administrateurs, siège social**

PREMIERE RESOLUTION: Démission, nomination

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 novembre 2018:

Nomination de TELLIN Jérôme comme président du CA et administrateur-délégué.

Nomination de BRONCKART Jacques-Henri comme administrateur A

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 juin 2019:

Démission de BRONCKART Olivier en tant que président du Conseil d'Administration et administrateur A avec effet rétroactif au 1^{er} août 2018.

Nomination de TELLIN Jérôme comme administrateur-délégué.

Nomination de RANGONI Serge comme président du Conseil d'Administration pour un mandat de 2 ans.

Le conseil d'administration est donc composé comme suit :

Administrateurs A :

-La SPRL INVER INVEST, représentée par son représentant permanent, Monsieur BRONCKART Jacques-Henri

-La SPRL VERSUS PRODUCTION, représentée par son représentant permanent, Monsieur BRONCKART Jacques-Henri

-Monsieur BRONCKART Jacques-Henri

-Monsieur TELLIN Jérôme

Administrateurs B :

-L'association sans but lucratif « Théâtre de Liège – Centre Dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Centre Européen de Création Théâtrale et Chorégraphique », représentée par ses représentants permanents, Monsieur RANGONI Serge et Madame CAPELLI Helena.

-L'association sans but lucratif « Atelier Théâtre Jean Vilar », représentée par ses représentants permanents, Madame VAN SNICK Cécile et Monsieur ABTS Alain.

-L'association sans but lucratif « Centre d'Art Vocal Et de Musique Ancienne », représentée par ses représentants permanents, Monsieur MARCHAL Jean-Marie et Madame WILENSKI Patricia.

Monsieur RANGONI Serge est nommé comme président du Conseil d'Administration.

Monsieur TELLIN Jérôme est nommé comme Administrateur-délégué.

DEUXIEME RESOLUTION: Transfert du siège social

Le conseil d'Administration décide de transférer le siège social au 10 qual Godefroid Kurth à 4020 Liège.

Jérôme Tellin - Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/04/2020 - Annexes du Moniteur belge